

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2025

Une réflexion a été menée durant les années 2017-2018 et 2018-2019 au sein de l'établissement, elle a porté sur le Plan de Pilotage. Cette réflexion a été affinée lors de journées pédagogiques, par l'équipe des enseignants, éducateurs et membres du personnel directeur et administratif de l'implantation Sacré-Cœur. Elle a porté sur les indicateurs officiels quantitatifs et qualitatifs permettant de comparer notre établissement aux autres, sur l'analyse de nos forces et faiblesses ainsi que sur une enquête menée auprès des parents, élèves et membres du personnel. Des évaluations des indicateurs de suivi sont prévues plusieurs fois par an et un bilan collectif annuel sera réalisé pour actualiser ce projet.

Ce projet est établi à la fois sur la base de constats et sur certains principes fondant le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur. Sans que la plupart de ces principes ne cessent d'être l'objet d'une attention soutenue dans les activités habituelles de l'équipe pédagogique, ce sont quelques aspects particuliers qui feront l'objet d'actions particulières lors des six prochaines années.

Les constats sont doubles. En premier lieu, il y a eu le souhait d'une réflexion sur la spécificité et le positionnement de l'établissement par rapport aux autres établissements, en termes de qualité et d'attractivité. En deuxième lieu, parce qu'elle ne se réduit pas à une option de marketing commercial, cette réflexion conduit à une nécessaire option pédagogique face à ce qui caractérise la population scolaire de l'Institut, à savoir sa forte homogénéité socio-culturelle et son hétérogénéité scolaire, notamment dans les niveaux de maîtrise de la langue française.

Ce double constat conduit logiquement à tracer les **4 axes prioritaires** qui sont présentés plus bas.

Ces lignes rejoignent principalement dans le Projet éducatif l'idée que notre école "se veut au service d'une société plus **égalitaire**, [...] par le souci du bien-être général et notamment celui des plus démunis", et que, pour ce faire, "**un haut niveau d'excellence pédagogique est indispensable.**"

Par ailleurs, face aux difficultés rencontrées chez nombre d'élèves en ce qui concerne l'usage de la langue d'enseignement, le Projet Pédagogique relève, en correspondance avec plusieurs options émises lors des journées pédagogiques, certaines actions à mener, par exemple:

- "mettre en place des relations étroites entre **l'école et les parents** : faire adopter aux familles des comportements positifs à l'égard du travail de l'enfant";
- être attentifs "aux regroupements d'élèves : attention aux classes de niveaux (danger !) ou aux classes qui regrouperaient des élèves motivés et du même coup les élèves qui ne le sont pas"; autrement dit, "prôner **l'hétérogénéité**, ce qui aide les élèves les plus en difficulté";
- mettre en œuvre une **pédagogie différenciée** : "varier le temps laissé à l'élève pour apprendre, proposer différentes méthodologies"; proposer "des activités d'**entraînement à la lecture dans les cours** (et non en rattrapage), sans oublier la **lecture de l'image**";
- développer "un enseignement structuré (rappels de ce qui a été vu, annonce de ce qui va être travaillé, **apport d'indices aidant l'élève à bien comprendre les supports** – titres, questions placées avant plutôt qu'après... –, les articulations entre les diverses séquences, faire tenir une table des matières, vérifier les classeurs, fournir des feed-back de qualité...)";
- "être convaincu que même les plus "faibles" de nos élèves peuvent atteindre un niveau raisonnable de maîtrise".

En outre, soucieux que la réflexion pédagogique implique de "**Savoir choisir ce qui convient aux besoins de nos élèves**", ce qui implique de "tenir compte de ce qu'on sait sur l'apprentissage et d'agir avec cohérence", le Projet pédagogique met en évidence la nécessité "de mettre en place des temps de travail collaboratif entre enseignants, entre enseignants et éducateurs, des temps de formation continuée avec ou sans intervenant extérieur, tantôt dans le registre de l'information, tantôt dans le registre de la formation pédagogique, tantôt dans celui de la formation relationnelle, en ce y compris l'Intervision ou la supervision", ce qui rencontre aussi une des préoccupations de l'équipe pédagogique.

Le projet d'établissement est décliné via 4 axes du Contrat d'Objectifs :

Axe1 : Amélioration des résultats des élèves aux épreuves externes de fin du premier degré

Actions concrètes :

- Remédiations en mathématique, français et néerlandais ;
- Travail du projet personnel de l'élève ;
- Mise en place d'aménagements raisonnables ;
- Suivi des élèves via un PIA ;
- Réunions de parents dès septembre afin de faire adopter aux familles des comportements positifs à l'égard de l'enfant ;
- Valoriser l'usage du français et favoriser la lecture via l'opération « Silence, on lit ! »;
- Fardes d'exercices de remédiation disponibles pour les élèves en heure de fourche ;
- Etablir un partenariat avec les écoles de devoirs avoisinantes ;
- Heures attribuées au titulariat et à la mise en place d'une méthode de travail ;
- Heures attribuées pour diminuer la taille des classes de manière à favoriser des apprentissages plus personnalisés.

Axe2 : Amélioration des résultats des élèves aux épreuves finales

Actions concrètes :

- Remédiation en mathématique, français et sciences aux 2^e et 3^e degrés ;
- Partenariat avec l'ULB (tuteurs Schola dans différentes matières) ;
- Mise en place d'aménagements raisonnables ;
- L'opération « Ouvre ton quotidien » ;
- Stages organisés aux 2^e et 3^e degrés afin d'orienter les élèves au mieux ;

- Valoriser l'usage du français via la création d'un lexique reprenant le vocabulaire spécifique de toutes les branches et l'opération « Silence, on lit ! » ;
- Valorisation des options techniques de qualification ;

Axe3 : Accrochage scolaire

Actions concrètes :

- Travail du projet personnel de l'élève ;
- Projet « Amarrage » financé par le FSE jusqu'en décembre 2020 ;
- Suivi par le CPMS ;
- Activités sportives extra-scolaires avec la participation des membres du personnel (matches de mini-foot, par ex.) ;
- Insertion d'une page de remarques pédagogiques dans le journal de classe ;
- Communication régulière avec les parents

Axe 4 : Bien-être pour tous dans l'école

Actions concrètes :

- Mise en place d'une cellule « écoute-harcèlement » ;
- Suivi par le CPMS ;
- Lieux de paroles via des séances d'information organisées par le planning familial ;
- Utilisation de la plateforme Smartschool ;
- Participation des délégués d'élèves et de parents au conseil de participation ;
- Activités diverses (sportives, créatives, ludiques) organisées pendant les temps de midi ;
- Organisation de journées sportives ;
- Activités théâtrales ;
- Création d'une association de parents ;
- Développement de la création artistique de l'élève via différentes activités ;
- Formation « Gestes qui sauvent » pour les membres du personnel durant l'année 2019-2020 ;
- Création d'un agenda culturel reprenant les programmations à Bruxelles ;
- Ateliers « environnement » ;

- Assurer l'intégration des nouveaux professeurs de manière formelle (tutorat, personnes-ressources) ;
- Création d'une version numérique du journal de l'école ;

Le développement de ces axes est soutenu par l'Encadrement Différencié, en particulier, via des **moyens financiers** (achat de matériel, aménagements des locaux, engagements sous contrats, frais de formation) **et humains** (heures NTPP pour l'encadrement pédagogique au niveau de la direction adjointe, des enseignants, des éducateurs)

Ces moyens seront investis dans les domaines suivants :

- Le soutien scolaire afin d'améliorer les résultats des élèves (voir axe 1 et 2)
- Le soutien aux activités citoyennes (apprentissage du rôle de délégué de classe, mise en place d'une cellule « écoute-harcèlement », démarches d'orientation lors de l'élaboration d'un TFE, poursuite de la promotion de l'excellence via le cours de PES, organisation d'une journée citoyenneté et démarches citoyennes tout au long de l'année).
- L'aménagement des locaux destinés aux élèves (classes, bibliothèque, locaux multimédias, salle de travail ...)
- Le soutien financier aux familles en intervenant pour alléger les frais liés aux activités sportives, culturelles et pédagogiques des élèves et du personnel d'encadrement car nous sommes conscients de l'indice socio-économique très faible de l'école et du manque de moyens de nombreuses familles.